



L'ARS Normandie avec la participation de l'Union Européenne soutient financièrement les établissements de santé dans leurs investissements du quotidien. Sur 2021 et 2022, le CHPC a bénéficié d'un soutien de plus de 2,1 M€.

Dans le cadre du Ségur de la santé, 1,15 M€ ont ainsi été alloués en 2021 au Centre Hospitalier Public du Cotentin pour financer des investissements courants. En 2022, le CHPC a bénéficié d'un financement à hauteur de 1,05 M€. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du volet investissements du SEGUR de la santé, qui bénéficie du plan France relance à hauteur de 6 Mds €, destinés à la modernisation des établissements et à l'amélioration du fonctionnement des services au quotidien, et en partie financée par l'Union européenne.

L'amélioration des conditions de travail des agents et plus généralement le confort et la sécurité de tous sont plus que jamais un objectif prioritaire pour le CHPC.

En 2021 et 2022, ces enveloppes ont permis de procéder notamment à l'achat des équipements suivants, avec une priorisation établie conjointement avec les professionnels de terrain :

- environnement « patient » : lits, fauteuils, mobiliers de chambre
- petits équipements biomédicaux (pompes à perfusion, pousse-seringues, fiberscopes
- chariots de soins
- bladder scanner, appareil OCT (Tomographie à Cohérence Optique), Colonoscope vidéo
- 14 moniteurs de réanimation
- thermoscelleuses pour l'hygiène alimentaire
- travaux de restructuration pour améliorer l'accueil des urgences
- colorateur pour la fiabilisation des analyses d'anatomo-cyto-pathologie
- laves endoscopes
- transpalette électrique
- brancards et fauteuils roulants



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU